



Le 10 juillet 2012

COMPTE RENDU DES DERNIÈRES ACTIONS D'ACTIVAL EN 2012.

Dernières nouvelles du front.

Fin décembre 2011 une manifestation de la "Coordination Transports Midi-Pyrénées" devant le Conseil Régional de Toulouse, avait permis une entrevue rapide avec Mr Charles Marziani, Vice-Président en charge des Transports au Conseil Régional.

Ce dernier s'était engagé à rencontrer une délégation de la coordination pour débattre ensemble de 3 sujets prioritaires sur l'évolution de la politique des transports dans notre région :

- la ligne LGV Bordeaux-Toulouse (à la lumière de l'alternative de l'aménagement de la voie existante présentée dans rapport de Mr Claraco),
- l'examen de la voie routière rapide Castres-Toulouse,
- le projet de Traversée Centrale des Pyrénées. A ce jour, nous attendons toujours sa réponse à notre appel...

Mi-janvier, nous avons adressé un questionnaire détaillé sur l'ensemble des grands projets ferroviaires d'infrastructures de Transports à tous les candidats à l'élection présidentielle. Cette adresse était libellée au nom du collectif européen de la Charte d'Hendaye : sans plus de succès au niveau des réponses.

Force est de constater que la question des transports n'était pas au cœur des préoccupations ni des enjeux électoraux de ces dernières présidentielles.

Nous observons aussi que la communication avec les élus sur ces grands projets d'infrastructures ferroviaires est particulièrement difficile à mettre en œuvre.

Pourtant, notre souhait est que le nouveau gouvernement de François Hollande montre rapidement sa détermination à engager la concertation et le dialogue social avec les citoyens en donnant des signes forts sur sa capacité de dialogue sur les grands projets d'infrastructures engageant l'avenir de nos territoires.

A cet égard, nous n'avons pas manqué de relever la déclaration de l'économiste J.F. Lorenzi, conseiller de F. Hollande, faite sur la chaîne LCP la semaine dernière évoquant la politique de croissance par la relance de l'économie et de l'emploi.

Il a cité, à titre d'exemple d'investissements productifs la possibilité d'ouverture d'un axe transfrontalier franco-espagnol à travers la chaîne des Pyrénées.

Nous n'avons pas pris son exemple à la légère et avons de suite été alerté sur un éventuel rebondissement de ce projet, suspendu à l'automne 2011 par la Commission Européenne.

Nous ne sommes opposés, ni hostiles au principe d'une relance de l'économie par des grands travaux d'infrastructures, mais pas à n'importe quel prix !

Pas à celui:

- du sacrifice de l'économie touristique d'une vallée pyrénéenne et de la destruction programmée de sites environnementaux protégés
- de la création d'emplois précaires induits par la seule période d'exploitation du chantier.
- de son coût et de ses investissements publics de plus de 50 milliards d'€ qui ne pourront jamais être rentables et donc, qui vont accroître d'autant la dette publique.
- du refus de la concertation préalable et du débat public qui doit nécessairement précéder la mise en place de tels projets, permettant d'envisager sereinement toutes les solutions alternatives.

Nous proposons que cette phase exploratoire de la concertation puisse se conclure par un référendum d'initiative populaire avec les populations directement concernées, conformément à la convention d'Aarhus.

Lors de la campagne des législatives, nous avons adressé à tous les candidats de la circonscription ces questions préalables, afin de connaître leurs positions sur le projet de TCP, avant qu'il ne soit éventuellement débattu au Parlement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de cette consultation directe, étant donné que ce projet TCP pourrait désormais resurgir plus rapidement que l'échéance annoncée de 2022.